



## Interprovincial Cooperative Limited

### AG-SURF ORIGINAL

### Fiche Technique Santé-Sécurité

#### 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit: Ag-Surf Original  
Utilisation du produit: Adjuvant  
No de code du produit: 15881

Fabricant/Fournisseur: INTERPROVINCIAL COOPERATIVE LTD.  
945, rue Marion  
Winnipeg, Manitoba  
R2J 0K7 [www.ipco.ca](http://www.ipco.ca)

Entrée en vigueur: le 17 jan 2017

Ce produit est réglementé en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires.

#### 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

##### Effets de la surexposition:

Voies d'exposition: Inhalation, contact avec les yeux, contact avec la peau, ingestion.  
Inhalation: Peut provoquer la nausée et les vomissements.  
La toxicité orale d'une seule dose est faible ou modérée.  
Contact avec les yeux: Le liquide est un irritant sévère et peut provoquer des dommages à la cornée ainsi que la conjonctivite. La vapeur est irritante; elle peut provoquer des dommages à la cornée et la photophobie (sensibilisation à la lumière).  
Contact avec la peau: Provoque l'irritation. Peut causer la rougeur ou l'inflammation de la peau.  
Ingestion: Peut provoquer la nausée, les vomissements et les crampes d'estomac.

#### 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

COMPONENT	NUMÉRO CAS	% (W/W)
Nonylphénoxy polyéthoxy éthanol	68412-54-4	89,24 – 94,76
Alcool d'Isobutyl	78-83-1	5,24 – 10,76

Les ingrédients qui ne sont pas énumérés sont propriétaires ou non dangereux.

#### 4: PREMIERS SOINS

Inhalation: Placer la victime à l'air frais. Si la respiration a cessé, appliquer la respiration artificielle. Obtenir l'aide d'un médecin IMMÉDIATEMENT.  
Ingestion: Si la personne est consciente, administrer 1 ou 2 verres d'eau ou de lait pour diluer le produit. Ne rien administrer par la bouche si la personne est inconsciente ou en convulsions. NE PAS PROVOQUER le vomissement. OBTENIR L'AIDE D'UN MÉDECIN IMMÉDIATEMENT.  
Peau: Rincer la peau avec de l'eau courante, et continuer de rincer avec de l'eau courante pendant 5 - 10 minutes. Rincer pendant l'enlèvement des vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, continuer de rincer. Obtenir l'aide d'un médecin IMMÉDIATEMENT.  
Yeux: En cas de contact, rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant 5 - 10 minutes et obtenir l'aide d'un médecin.  
Soins médicaux d'urgence: Le traitement est basé sur le jugement d'un médecin d'après les réactions du patient. Il n'y a pas d'antidote spécifique.

#### En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666

Interprovincial Cooperative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer le 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur:

MSDS # 032

PCP# 15881

le 17 jan 2017

Page 1 of 5

**5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

Risques d'incendie ou d'explosion:	Le produit brûlera s'il y a incendie. Les vapeurs peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et un retour de flammes est possible sur le parcours des vapeurs.
Moyens d'extinction:	CO <sub>2</sub> , eau pulvérisée, mousse
Risques de produits comburants:	Aucun risque établi
Produits dangereux de combustion:	Oxydes de carbone et produits de combustion incomplète.
Méthodes d'extinction spéciales:	Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA et des vêtements de protection.

**6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS**

En cas d'un déversement, absorber le produit avec un matériel inerte et éliminer selon les règlements applicables.

**7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

Entreposer dans un endroit frais et bien aéré à plus de 5°C. Tenir à l'écart de la chaleur, d'étincelles, et de remplissage de contenants. Tenir à l'écart des enfants. Prévenir le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas entreposer près des engrais, produits alimentaires, graines, insecticides ou fongicides. Ne pas contaminer les fossés d'irrigation ou les sources d'eau domestique. Si cela se produit, aviser la police ou les autorités locales.

**8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Limites d'exposition:**

Alcool d'Isobutyl	
T.L.V. (ACGIH):	100 ppm
Éthoxylate d'alkylphénol ramifié	
T.L.V. (ACGIH):	Pas disponible

Équipement de protection personnelle pour chaque voie d'exposition

Généralités: Éviter d'inhaler la poussière, les vapeurs ou les particules en suspension. Éviter les contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Bien se laver après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, d'appliquer des cosmétiques et de fumer.

Ingestion: Ne pas manger, boire, fumer ni utiliser des produits de beauté dans les zones où il y a un risque d'exposition à ce produit. Bien se laver après avoir manipulé ce produit.

Yeux: Lorsqu'il y a possibilité de contact avec les yeux, utiliser des lunettes étanches à l'épreuve des produits chimiques. Les installations dans lesquelles ce produit est entreposé ou utilisé doivent être équipées d'une douche oculaire et d'une douche de décontamination.

Peau: Lorsqu'il y a un risque de contact, porter des gants à l'épreuve des produits chimiques (en nitrile ou en butyle, p. ex.), une combinaison, des chaussettes et des bottes également à l'épreuve des produits chimiques. En cas d'exposition de la tête, porter un chapeau à l'épreuve des produits chimiques.

Inhalation: D'ordinaire, l'usage d'un appareil respiratoire n'est pas requis pour manipuler cette substance. Utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation par extraction à la source ou d'autres moyens techniques pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition. Un appareil respiratoire combiné certifié par le NIOSH muni d'un filtre N, P, R ou HE et d'une cartouche pour vapeurs organiques peut être utilisé dans certaines circonstances

**En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666**

Interprovincial Cooperative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer le 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur:

MSDS # 032

PCP# 15881

le 17 jan 2017

Page 2 de 5

lorsqu'on s'attend à ce que les concentrations atmosphériques dépassent les limites d'exposition (p. ex. déversements accidentels).

## 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique:	Liquide
Apparence et odeur:	Liquide trouble incolore, légère odeur
Poids spécifique: (@ 20 °C)	1,0300 g/mL
Densité de vapeur: (Air = 1)	2,55
Solubilité dans l'eau:	Miscible
Solubilité dans des liquides:	Pas disponible
Point de congélation:	-7°C
Pour point:	8°C
Point d'écoulement:	Pas disponible
Volatilité en % par volume:	7
Point d'ébullition:	108°C
Seuil de l'odeur (ppm):	Pas disponible
Coefficient de répartition eau/huile:	Pas disponible
Pression de vapeur: (mm d'Hg)	10 mg Hg @ 25°C
Taux d'évaporation:	Pas disponible
pH: (1% wt/wt) :	7 - 8
Viscosité:	Pas disponible
Point d'éclair et méthode de détermination:(°C)	42°C (Tag coupelle fermée)
Limite d'inflammabilité (% en air):	Inférieure: 1,80 Supérieure: 10,6
Température d'auto-ignition:(°C)	Sans objet

## 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Température de décomposition: (°C)	Pas disponible
Stabilité:	Stable dans les conditions normales.
Produits à éviter:	Oxydants forts et agents réducteurs
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone
Polymérisation ou condensation dangereuse:	Ne se produit pas.
Conditions à éviter:	Températures élevées.

## 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Absorption cutanée:	Cutanée aiguë DL50 (lapin)	4240 mg/kg
Ingestion:	Orale aiguë DL50 (rat)	2460 mg/kg
Inhalation:	CL50 (rat)	8000ppm air – 4 heures
Contact avec les yeux :	Modérément irritant (lapin)	
Contact avec la peau :	Irritant (lapin)	

### En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666

Interprovincial Cooperative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer le 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur:

MSDS # 032

PCP# 15881

le 17 jan 2017

Page 3 de 5

Sensibilisation cutanée : Non sensibilisant (cobaye)

Potentiel cancérogène: Pas disponible

Toxicité sur

la reproduction: Pas disponible

Tératogénicité: Pas disponible

Mutagénicité: Pas disponible

Autres données sur la toxicité

SOLUTION D'ISOBUTANOL – L'ingestion de grandes quantités ou une exposition à celles-ci peut causer une dépression du système nerveux central. Le produit peut être irritant pour le nez, la gorge et les voies respiratoires. Un contact répété et/ou prolongé peut causer une dermatite. Ce produit cause de l'irritation, des rougeurs et des douleurs aux yeux et à la peau.

Toxicité des autres composants Les résultats des tests sur la toxicité aiguë du produit fini mentionnés à la section 11 ci-dessus tiennent compte de tout risque aigu associé aux « autres composants » de la formulation.

Autres substances affichant des effets toxiques synergétiques avec ce produit : Aucune connue.

Organes cibles : Non disponible.

## 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Sommaire des effets

Ag-Surf Originale est un adjuvant utilisé comme produit d'association homologué pour certains herbicides. En tant que produit à base de pétrole, cet adjuvant peut être toxique pour le biote aquatique. Ne pas utiliser ce produit directement dans des habitats d'eau douce, des estuaires ou des habitats marins. Ne pas contaminer les sources d'alimentation en eau d'irrigation ou en eau potable au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Devenir dans l'environnement

Bien qu'Ag-Surf Originale ne soit pas directement appliqué sur les eaux de surface, il peut atteindre l'environnement aquatique par dérive hors-cible ou par ruissellement sur le sol pendant des épisodes de pluies abondantes. Ag-Surf Originale affiche un potentiel limité de lessivage dans les eaux souterraines. On s'attend à ce que la dégradation du produit dans l'environnement aquatique et dans le sol se produise assez rapidement par biotransformation microbienne et hydrolyse.

## 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer les résidus dans un incinérateur approuvé ou dans une installation de traitement ou d'élimination des résidus selon les règlements applicables. Ne jamais éliminer les résidus dans un égout local ou dans les déchets domestiques.

## 14: INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Transport chauffé si la température est inférieure à 5°C.

Appellation

réglementaire: Plus de 450 litres: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Isobutanol).  
Moins de 450 litres, le produit n'est pas réglementé.

Numéro ONU: UN1993

Classification: 3

Groupe d'emballage: III

Section 1.33 des Régulations TMD prévoit une exemption de la documentation et de les marques de sécurité uniquement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transportés par un véhicule routier ou ferroviaire.

**En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666**

Interprovincial Cooperative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer le 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur:

MSDS # 032

PCP# 15881

le 17 jan 2017

Page 4 de 5

**15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION**

Numéro d'enregistrement

Loi sur les produits

antiparasitaires: 15881

Pour de plus amples

renseignements,

composer le: 204-233-3461

**16: RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Classification Simdut:

B3, D2B

Avis:

Les renseignements ci-inclus sont fournis de bonne foi au service du client. Quoique ces renseignements aient été obtenus de sources reconnues fiables, la Coopérative Interprovinciale Limitée ne peut pas garantir sa fiabilité et n'assume aucune responsabilité pour les conditions qui peuvent découler de son utilisation.

**En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666**

Interprovincial Cooperative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer le 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur:

MSDS # 032

PCP# 15881

le 17 jan 2017

Page 5 de 5